

BTS AGTL

Métropole 2004

Éléments de correction

E3 : ANALYSE DE L'ESPACE TERRITORIAL**Durée : 4 heures****Coefficient : 3****GUIDE DE CORRECTION**

Le sujet proposé correspond aux savoirs S3 et S5 du référentiel du diplôme :

- *Le commanditaire est identifié, c'est l'association dont l'objet est d'animer le tronçon du Chemin de St-Jacques qui relie les deux communes de Nasbinals et de St-Chély-d'Aubrac, ce tronçon ayant été classé par l'UNESCO.*
- *L'espace et l'objet touristiques sont ainsi également définis. Le niveau d'analyse est précisé : Il faut aider l'association dans ses choix, en mettant en évidence les ressources et les spécificités de l'espace concerné dans les limites des extraits de la carte au 1/25 000 La fonction qui est dévolue aux candidats est une fonction d'assistance sur ce dossier.*
- *Le destinataire du dossier demandé est l'association elle-même, devant laquelle ce rapport sera présenté.*

Question 1 : 6 points

C'est l'objet principal du rapport demandé. Il s'agit d'organiser la présentation des éléments de patrimoine présents sur et autour du cheminement au long du GR 65.

Il y a d'abord tous ceux qui participent directement à la mémoire du pèlerinage :

- Les chemins eux-même. On peut imaginer que dans cet environnement âpre, ils retrouvent leur vérité pluriséculaire sur l'une des étapes parmi les plus rudes du voyage. La « draille » est ainsi un élément majeur du patrimoine bâti.
- Ce qui reste de la « Dômerie » permet d'imaginer la puissance de ce havre proche du col. Le site offre des constructions de style roman et de style gothique.
- C'est à Saint-Chély que l'on trouve enfin d'autres éléments architecturaux, au demeurant classés par l'UNESCO : Le Vieux Pont et la Croix du Pèlerin...

Ce patrimoine bâti est le support de toute opération d'interprétation du pèlerinage. Les bonnes copies montreront la capacité du candidat à brosse à grands traits le contexte historique :

Du Xe au XVe siècle, des « jacquots » par centaines de milliers sur les chemins, pour une aventure spirituelle qui les mène d'étape en étape, d'église en refuge... Dévotion, culte des reliques... Mais aussi souffrance « rédemptrice », marche « salutaire » vers St-Jacques de Compostelle.

Cette voie qui traverse l'Aubrac est l'une des quatre voies majeures, souvent elles-mêmes démultipliées en cheminements parallèles... À partir de Saint-Denis, de Vézelay ou d'Autun, du Puy-en-Velay ou d'Arles.

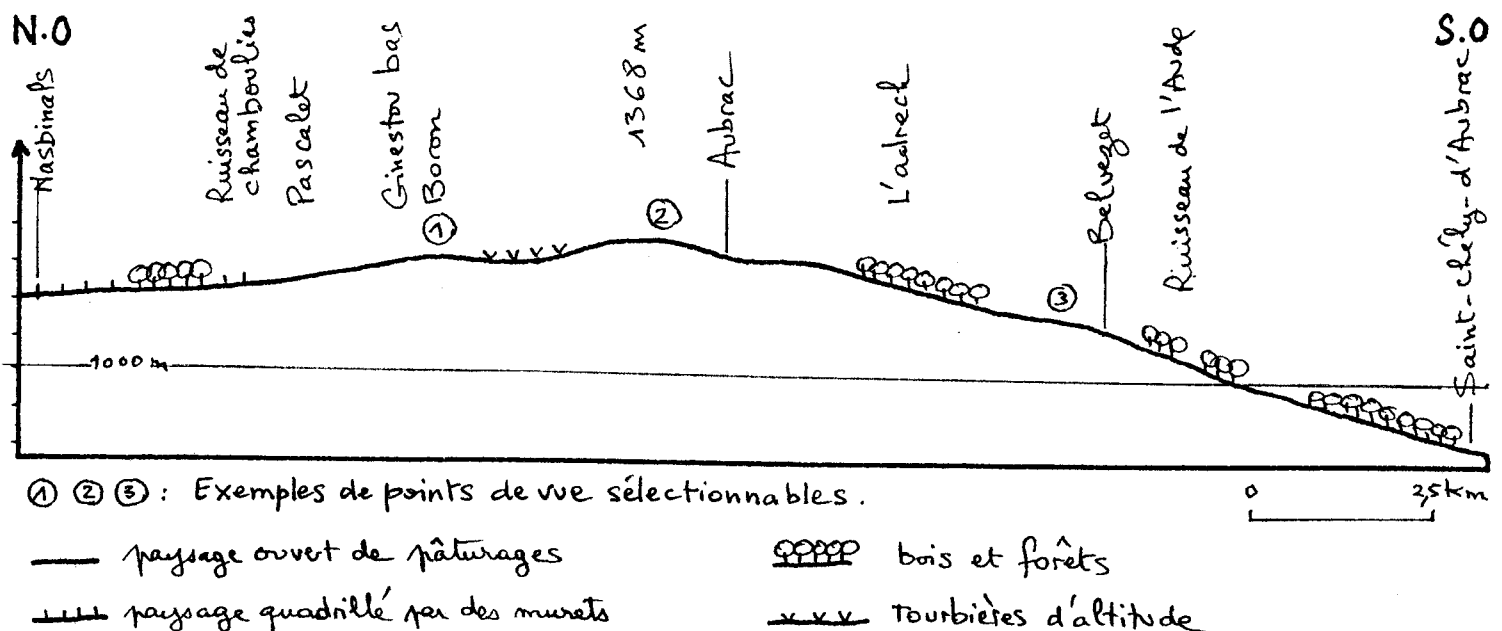
Il y a les éléments de patrimoine liés à la vie quotidienne de ces campagnes qui se vident de leurs populations rurales (nous sommes là dans la « diagonale » de la désertification de l'espace français) les bâtiments agricoles, les murets de pierres sèches, les petites églises villageoises, celles des deux communes étant dignes d'intérêt...

Il y a les éléments patrimoniaux qui gravitent autour des activités d'estive, aujourd'hui revitalisée par la fête de la transhumance : vie quotidienne des bergers, l'ordinaire de la vie autour du « buron », la traite des bêtes, la fabrication du fromage...

Le patrimoine paysager enfin : Contraste entre les hautes terres du plateau, à l'âpreté renforcée par la rudesse et la longueur des hivers qui bloquent toute activité pendant de longs mois, aux étés tardifs qui font exploser la végétation, flore remarquable pour ceux qui s'y intéressent, et les riantes vallées qui, au sud, filent vers le Lot, comme la « boralde » de Saint-Chély... Le pèlerin y a sûrement le sentiment d'entrer dans le « midi » de son périple.

Question 2 : 6 points

Le candidat doit ici montrer sa maîtrise de l'analyse de l'espace, à travers la conception d'un profil paysager dont il importe d'évaluer la cohérence générale, et non pas la précision excessive du relevé topographique. Sur les 17 km qui vont de Nasbinals à Saint-Chély le dénivelé absolu est de l'ordre de 500m. C'est d'abord une lente montée dans un paysage quadrillé par les murets de pierres sèches. À la hauteur du « buron » de Ginestou bas, on atteint le plateau vers 1 300 m d'altitude : au milieu d'un paysage de prairies ouvertes, on voit au loin des petits lacs, et l'on traverse des zones humides de tourbières. À mi-parcours, on bascule vers le sud-ouest, en passant le point culminant, en surplomb du col de l'Aubrac. À partir du village et de la Dômerie, commence la longue descente vers Saint-Chély, dans un environnement de plus en plus boisé, le GR suit alors le cours de la boralde.



Sur le profil paysager, on peut proposer aisément trois points de vue suffisamment représentatifs de l'analyse des ressources au long de ce parcours :

- 1- Point de vue sur le plateau : prairies en fleurs, drailles et murets de pierres, burons, pointements isolés de basalte...
- 2- Point de vue sur la Dômerie du village d'Aubrac, depuis le point le plus haut du parcours (environ 1 368 m)
- 3- Point de vue plongeant sur la vallée qui mène à Saint-Chély : vallée verdoyante, versants marqués. Au pied des ruines du château des seigneurs de Belvezet.

Question 3 : 4 points

Il s'agit de mettre en évidence la capacité du candidat à présenter l'ensemble des acteurs du territoire : ceux qui en sont partie prenante parce qu'ils y résident, y travaillent... ceux qui ont compétence à y intervenir, compte tenu de leur mission ou de leur mandat... ce sont des personnes physiques, des personnes morales, des individus agissant pour eux-mêmes, ou en association... ce sont des acteurs économiques, politiques, culturels... ce sont des collectivités locales, des associations... ces acteurs peuvent être actifs dans des compétences de conseil, de financements, de mise en œuvre... des acteurs peuvent avoir un poids en fonction de leurs réticences, de leur passivité...

Ce territoire offre une particularité liée au fait qu'il chevauche deux départements, et que ces deux départements appartiennent à deux régions administratives différentes.

On attendra donc du candidat qu'il montre une claire évaluation de la diversité de ces acteurs, une connaissance maîtrisée des structures institutionnelles, de leurs compétences et des modalités de leur intervention dans les territoires (communes, départements, régions, ainsi que leurs organismes associés : tels que OT-SI, CDT, CRT... Chambres d'agriculture), mais aussi les individus eux-mêmes, détenteurs de mandats électifs, et qui pèsent parfois sur les dossiers ou les projets par leurs « sympathies » ou non, par leur capacité à travailler avec tel ou tel partenaire ! (on peut penser aux maires, aux conseillers généraux...) Les acteurs économiques seront présentés, avec leurs intérêts spécifiques pour les prestataires touristiques (par exemple : les commerçants, les hôteliers, mais aussi les agriculteurs quand ils s'impliquent dans des entreprises comme les chambres d'hôtes, les gîtes ruraux, les campings...) D'autres acteurs sont aussi concernés avec souvent des implications, ou des refus d'implication plus contradictoires, ce peut être le cas d'autres agriculteurs, de « gens » tout simplement... s'exprimant individuellement ou collectivement (associations, groupes de pression...)

On valorisera donc les rapports montrant une bonne compréhension des dynamiques, des freins, des contradictions qui « travaillent » un tel territoire.

Question 4 : 4 points (2 points pour la rigueur de la légende, 2 points pour l'expressivité graphique et la rigueur du dessin)

Ce croquis est le support de la présentation du rapport devant l'association. Il n'offre pas de caractère de difficulté particulière. On valide donc ici la maîtrise cartographique pour reporter :

- 1- Les réseaux qui structurent ce territoire (routes, chemins, réseau hydrographique...)
- 2- L'habitat : les deux chefs-lieux, les hameaux, les écarts.
- 3- Les principales unités paysagères : les différents paysages du plateau (les espaces forestiers, les zones humides, les pâturages d'altitude ouverts, ou compartimentés au nord-est par les murets de pierres sèches, et vers le sud-ouest par un semi-bocage) et le paysage de la vallée de Saint-Chély, encaissée au milieu de ses versants boisés.
- 4- Les éléments patrimoniaux bâtis comme les églises villageoises, la Dômerie d'Aubrac, les « drailles » et les murets, le pont classé de Saint-Chély.

Quelques points côtés pertinents rendront compte de la topographie générale. Enfin, il semble utile de reporter la limite administrative entre les deux départements et donc les deux régions que ce territoire chevauche.